
À propos de la valeur argumentative des conditionnelles : critique de la théorie de l'argumentation dans la langue

Tomohiro Sakai*

1. Introduction

Cet article a pour objectif de montrer que l'analyse sémantique des conditionnelles nécessite un niveau de représentation sémantique, à l'opposé de ce que soutient la théorie de l'argumentation dans la langue (Kida 2000), selon laquelle les conditionnelles doivent être analysées en recourant à des notions purement argumentatives comme celles d'«argument» ou de «conclusion».

2. L'analyse de Kida (2000)

Kida (2000) analyse la sémantique des conditionnelles en se fondant sur la théorie de l'argumentation dans la langue (Ducrot 1995, Okubo 1999, 2000). Dans ce cadre théorique, le sens d'une expression linguistique est défini par le contexte dans lequel elle apparaît, ou plus précisément, par la séquence qui la précède ou celle qui la suit. Toute expression est argumentativement orientée et n'a donc aucun sens hors contexte. Ce sont les séquences qui l'entourent qui lui confèrent un sens. Dans certains cas, une expression peut être définie par la conclusion qu'elle justifie. Le mot «voiture», par exemple, est défini par une conclusion telle qu'«on peut la prendre pour aller loin» (Okubo 2000).

Adoptant cette optique, Kida (2000) définit le sens des conditionnelles en termes des conclusions qu'elles sont destinées à justifier. À cette fin, il considère la conditionnelle *si P, Q* comme constituant un bloc sémantique associé à la conclusion R. Il observe que la conclusion R peut être de trois types (i-iii) :

Conclusion (i) : R est identique à la conclusion justifiée par Q, qui est censé être vrai dans le contexte en question.

(1) S'il fait beau demain, Pierre passera à la maison. Donc je vais aller faire des courses pour le déjeuner demain.

P = Il fera beau demain.

Q = Pierre passera à la maison.

R = Je vais aller faire des courses pour le déjeuner demain.

L'argumentation exprimée par (1) est essentiellement identique à celle qui est illustrée en (2), dépourvu de P.

(2) Pierre passera à la maison. Donc je vais aller faire des courses pour le déjeuner demain.

Q = Pierre passera à la maison.

R = Je vais aller faire des courses pour le déjeuner demain.

Conclusion (ii) : Si Q est souhaitable, alors la conclusion R est que P est aussi souhaitable. Si par contre Q n'est pas souhaitable, alors la R est que P n'est pas souhaitable non plus.

(3) a. Si tu travailles assez, tu l'auras. Donc il faut que tu le prépares bien.

P = Tu travailleras assez.

Q = Tu l'auras.

R = Il faut que tu le prépares bien.

b. Si elle rentre après dix heures, elle sera punie. Donc il ne faut pas qu'elle rentre après dix heures.

P = Elle rentrera après dix heures.

Q = Elle sera punie.

R = Il ne faut pas qu'elle rentre après dix heures.

Dans les contextes ordinaires, la proposition «Tu l'auras» est considérée comme souhaitable. C'est ainsi qu'en (3a), la proposition «Tu travailleras assez», dénotée par l'antécédent, est présentée comme également souhaitable, comme le montre la conclusion «Il faut que tu le prépares bien». En revanche, la proposition «Elle sera punie» que dénote le conséquent en (3b) est en général considérée comme peu souhaitable. Dans ce cas, la conditionnelle sert à justifier la conclusion que la proposition «Elle rentrera après dix heures», dénotée par l'antécédent, n'est pas souhaitable elle non plus. C'est pourquoi en (3b) la conditionnelle s'enchaîne naturellement avec la proposition «Il ne faut pas qu'elle rentre après dix heures».

Conclusion (iii) : La R est un résumé de la conditionnelle *si P, Q*.

(4) Si je bois du lait, je suis malade. Donc je suis allergique au lait.

La proposition «je suis allergique au lait», selon Kida (2000), peut être considérée comme un résumé de la conditionnelle «Si je bois du lait, je suis malade».

Dans le cadre théorique de Kida (2000), ces trois conclusions R caractérisent et définissent la sémantique de *si P, Q*.

3. Les inconvénients de l'approche de Kida (2000)

L'approche de Kida (2000) se heurte à quatre difficultés, que nous présentons une par une dans cette section.

3. 1 Les comportements différents des conclusions (i-ii) et de la conclusion (iii)

D'après Kida (2000), la sémantique des conditionnelles est définie par les conclusions (i-iii) présentées ci-dessus. Cette approche suppose que les trois conclusions sont données telles quelles dans la caractérisation des conditionnelles. Cependant, ce sont plutôt ces conclusions qui attendent une explication. En particulier, il y a au moins quatre différences entre les conclusions (i) et (ii) d'une part, et la conclusion (iii) d'autre part. Ces différences ne peuvent en aucun cas être expliquées de façon satisfaisante dans le cadre de Kida (2000) dans la mesure où ce sont les conclusions qui définissent la conditionnelle et non l'inverse.

3. 1. 1 Contextes où la conclusion n'est pas pertinente

On peut construire pour chacune des conclusions un contexte dans lequel la conclusion n'est pas pertinente. Mais il y a une différence entre les conclusions (i-ii) d'une part et la conclusion (iii) d'autre part ; la conclusion (iii), à la différence des conclusions (i-ii), ne peut pas être complètement supprimée même lorsqu'elle n'est pas pertinente.

Conclusion (i) :

(5) A : Pierre, qu'est-ce qu'il va faire demain ?

B : S'il fait beau, il passera à la maison.

En (5), la réponse de B ne concerne que ce que fera Pierre demain. Peu importe que le locuteur aille faire des courses ou non. La réponse (5B) est toujours valide même si le locuteur n'a pas l'intention d'aller faire des courses, c'est-à-dire, même si la conclusion (i) de (1) est complètement supprimée.

Conclusion (ii) :

(6) A : Est-ce que cet examen est difficile ?

B : Non, il n'est pas difficile. Même Pierre peut l'avoir s'il travaille.

(7) A : Comment sont ses parents ?

B : Ils sont sévères. Par exemple, si elle rentre après dix heures, elle est punie.

Même s'il est souhaitable que Pierre réussisse à l'examen, le locuteur de (6B) n'a pas besoin de penser qu'il faut que Pierre travaille. L'énoncé (6B) n'évoque Pierre que pour convaincre au locuteur de (6A) que l'examen n'est pas difficile. Par exemple, il est possible que le locuteur ne sache même pas si Pierre passera cet examen. La conclusion (ii) telle qu'elle a été observée en (3a) est supprimée ici. Il en va de même pour (7). Le locuteur de (7B) n'a pas besoin de penser qu'il ne faut pas qu'elle rentre après dix heures, dans la mesure où l'objet du dialogue (7) est exclusivement la sévérité de ses parents. La conclusion (ii) telle qu'on l'a vue en (3b) est supprimée ici aussi.

Conclusion (iii) :

(8) A : Veux-tu prendre du lait ?

B : Non merci. Si je bois du lait, je suis malade. (Donc Il ne faut pas que je boive du lait. [=Conclusion (ii)])

L'objectif de l'énoncé (8B) est simplement de décliner l'offre du locuteur de (8A). Peu importe donc que le locuteur de (8B) soit allergique au lait ou non. Il s'agit plutôt de la conclusion du type (ii), selon laquelle il ne faut pas qu'il boive du lait, étant donné qu'il n'est pas souhaitable qu'il tombe malade. Cependant, en énonçant (8B), le locuteur ne peut pas tenir pour fausse la proposition qu'il est allergique au lait. Bien qu'elle passe à l'arrière-plan, cette proposition est toujours valide. Ceci contraste avec les conclusions (i) et (ii), qui, elles, peuvent être complètement écartées.

3. 1. 2 Arguments qui servent à rejeter la conclusion

On peut rejeter la conclusion en donnant un argument contre elle. Lorsque cet argument vise à écarter la conclusion (iii), il constitue une autre conclusion du type (iii), ce qui n'est pas le cas quand il s'agit des conclusions (i) et (ii). Dans chacun des exemples (9-13), l'énoncé souligné constitue un argument contre la conclusion tirée dans l'énoncé de A.

Conclusion (i) :

(9) A : Regarde ce temps splendide. S'il fait beau demain, Pierre passera à la maison. Donc je vais aller faire des courses pour le déjeuner demain.

B : Ce n'est pas la peine. Regarde ce nuage noir là-bas. Il va pleuvoir.

En (9), l'énoncé souligné de B laisse à entendre, en rejetant l'antécédent de la conditionnelle énoncée par A, que Pierre ne viendra pas demain. Si Pierre ne vient pas, ce n'est pas la peine d'aller faire des courses aujourd'hui. En général, on n'a donc qu'à écarter l'antécédent pour réfuter la conclusion (i). Notons que la proposition «il va pleuvoir», avancée par B, ne correspond à aucune des conclusions (i-iii) observées par Kida (2000).

Conclusion (ii) :

(10) A : Si tu travailles assez, tu réussiras à cet examen. Donc il faut que tu travailles.

B : Non. Ce n'est pas la peine que je travaille pour un diplôme qui ne sert à rien.

(11) A : Si elle rentre tard, elle sera punie. Donc il ne faut pas qu'elle rentre tard.

B : Mais non. Ça lui est égal de se faire punir. Elle se moque des punitions.
Donc ce n'est pas grave si elle rentre tard.

L'énoncé souligné de (10B) consiste à dire, contrairement à ce que suppose le locuteur de (10A), qu'il n'est pas souhaitable que le locuteur de B réussisse à cet examen. L'énoncé souligné de (11B), lui, consiste à écarter la validité de l'idée qu'il n'est pas souhaitable qu'elle soit punie. Donc, en général, pour réfuter la conclusion (ii), il suffit d'écarter l'évaluation que fait l'interlocuteur de la proposition dénotée

par le conséquent de la conditionnelle. Notons ici aussi que les énoncés soulignés en (10B-11B) ne correspondent à aucune des conclusions (i-iii).

Conclusion (iii) :

(12) A : Si je bois du lait, je suis malade. Donc je suis allergique au lait.

B : Non, ce n'est pas possible que tu sois allergique au lait. Tu as une maladie d'estomac.

(13) A : Même Pierre peut réussir à cet examen s'il travaille. Donc il n'est pas si difficile que ça.

B : Si, il est difficile. Pierre l'aura parce qu'il est très intelligent.

À propos de la conditionnelle en (12A), le locuteur propose un résumé selon lequel il est allergique au lait. Selon Kida (2000), ce résumé constitue la conclusion (iii) de la conditionnelle. Le locuteur de (12B) contredit cette conclusion en proposant un autre résumé : le locuteur de A a une maladie d'estomac. Il en est ainsi de (13). Le locuteur A soutient que cet examen n'est pas si difficile que ça, un résumé de la conditionnelle qui vient d'être énoncée. Le locuteur de (13B) essaye d'écarter ce résumé en avançant un autre résumé : Pierre est très intelligent. En général, il est donc nécessaire, pour rejeter une conclusion du type (iii), de proposer une autre conclusion du même type. Ceci constitue une différence remarquable avec les conclusions (i-ii), qui, elles, peuvent être rejetées sans en proposer d'autre, comme nous l'avons vu en (9-11).

3. 1. 3 La conclusion peut-elle être une réponse à la question *pourquoi* ?

Des conclusions (i-iii) observées par Kida (2000), seule la conclusion (iii) peut être une réponse à la question *pourquoi* ?, comme l'illustre le contraste entre (14-16) et (17-18) ci-dessous.

Conclusion (i) :

(14) A : S'il fait beau demain, Pierre passera à la maison.

B : Pourquoi ?

A : #Parce que je vais aller faire des courses pour le déjeuner demain.

Conclusion (ii) :

(15) A : Si tu travailles assez, tu réussiras à cet examen.

B : Pourquoi ?

A : #Parce qu'il faut que tu prépares bien.

(16) A : Si elle rentre après dix heures, elle sera punie.

B : Pourquoi ?

A : #Parce qu'il ne faut pas qu'elle rentre après dix heures.

Conclusion (iii) :

(17) A : Si je bois du lait, je suis malade.

B : Pourquoi ?

A : OK Parce que {je suis allergique au lait / j'ai une maladie d'estomac}.

(18) A : Si tu travailles assez, tu réussiras à cet examen.

B : Pourquoi ?

A : OK Parce que {il n'est pas si difficile que ça / tu es intelligent}.

L'approche de Kida suppose que les trois conclusions constituent une classe naturelle, mais le contraste ci-dessus donne à penser que la conclusion (iii) constitue une classe différente des conclusions (i-ii). En particulier, le fait que la conclusion (iii) puisse être introduite par *parce que* suggère qu'elle dénote la cause, plutôt que le résumé, de la conditionnelle.

3. 1. 4 Conditionnelles analytiques

Nous entendons par «conditionnelles analytiques» les conditionnelles qui sont tenues toujours comme vraies indépendamment de la situation du monde extérieur. Par exemple, la conditionnelle (19) est toujours vraie, vu qu'un chat est un mammifère. Ce qui en fait une conditionnelle analytique.¹⁾

(19) Si tu dessines un chat, tu dessines un mammifère.

On peut concevoir des conclusions du type (i) et (ii) pour une conditionnelle analytique, mais pas semble-t-il de conclusion de type (iii). Supposons que le maître d'école de Pierre lui demande de dessiner un mammifère. Ses parents lui promettent de lui donner une récompense s'il dessine bien un mammifère. Par ailleurs, Pierre aime dessiner un chat, mais il ne sait pas qu'un chat est un mammifère. Dans ce contexte, on peut construire une conclusion du type (i) comme en (20), où Pierre parle à ses parents en rentrant de l'école.

Conclusion (i) :

(20) Pierre : J'ai dessiné un chat.

Les parents de Pierre : Si tu as dessiné un chat, tu as dessiné un mammifère. Voilà ta récompense.

L'énoncé souligné en (20) constitue une conclusion du type (i) dans la mesure où l'argumentation des parents est essentiellement identique à celle de (21).

(21) Tu as dessiné un mammifère. Voilà ta récompense.

Une conclusion du type (ii) peut être énoncée dans un contexte tel que (22), où les parents parlent à Pierre juste avant que ce dernier parte pour l'école.

Conclusion (ii) :

(22) Les parents : Si tu dessines un chat, tu dessines un mammifère. Donc tu n'as qu'à dessiner un chat comme d'habitude.

Dans ce contexte, il est bien sûr souhaitable que Pierre dessine un mammifère. La conditionnelle est utilisée en (22) pour convaincre Pierre qu'il est désirable de dessiner un chat, comme il le fait d'habitude. L'énoncé (22) est parallèle avec (3a) ci-dessus dans la mesure où il laisse entendre que la proposition dénotée par l'antécédent est souhaitable.

Par contre, il n'est pas possible de concevoir une conclusion du type (iii) pour la conditionnelle analytique (19).

Conclusion (iii) : ??

Ceci est probablement dû au fait que, comme nous l'avons évoqué dans la section 3.1.3, la conclusion (iii) dénote une cause de la proposition exprimée par la conditionnelle. En règle générale, la validité d'une phrase analytique ne dépend d'aucune autre phrase. Autrement dit, la phrase analytique n'a pas besoin de cause pour être vraie. Ce qui fait qu'il n'y a pas de conclusion du type (iii) pour la conditionnelle analytique.²⁾

Comme nous venons de le voir, la conclusion (iii) se comporte de façon différente des conclusions (i) et (ii). Du point de vue linguistique, il faut d'abord rendre compte de cette différence avant de postuler arbitrairement les trois conclusions pour décrire la sémantique des conditionnelles.

3. 2 La conclusion (iii) est-elle un résumé ?

Nous passons à un deuxième problème que rencontre l'approche de Kida (2000). Dans les sections 3. 1. 3 et 3. 1. 4, nous avons suggéré que la conclusion (iii) dénotait en fait une cause plutôt qu'un résumé de la conditionnelle. Dans cette section, nous remettons en question la caractérisation de la conclusion (iii) comme un résumé de la conditionnelle, une analyse proposée par Kida (2000).

Si la conclusion (iii) était un résumé de la conditionnelle, le contenu propositionnel de la conclusion (iii) serait symétrique de celui de la conditionnelle. Or ce n'est évidemment pas le cas. Notons d'abord que la relation (23a) est valide alors que la relation (23b) ne l'est pas. Cette asymétrie est évidente.

- (23) a. cause : allergie → effet : symptômes
b. cause : symptômes → effet : allergie

C'est certainement un symptôme d'allergie de tomber toujours malade en buvant du lait. Dans cette optique, (24a) n'est pas symétrique de (24b).

- (24) a. Conclusion (iii) : Je suis allergique au lait. (allergie, cause)
b. Conditionnelle : Si je bois du lait, je suis malade. (symptôme, effet)

Cette asymétrie est confirmée par au moins deux faits linguistiques. D'abord, en général, une phrase du type (25a) est naturelle tandis qu'une phrase du type (25b) ne l'est pas, comme en témoignent les phrases en (26).

- (25) a. {Je dis que / On dirait que} P, parce que [symptôme de P].
b. {#Je dis que / #On dirait que} Q, parce que [cause de Q].

- (26) a. {Je dis que / On dirait que} je suis allergique aux pollens, parce que ces mois-ci j'arrête pas d'éternuer.
b. {#Je dis que / #On dirait que} ces mois-ci j'arrête pas d'éternuer, parce que je suis allergique aux pollens.

En effet, seules les phrases du type (27a) sont acceptées, comme le montrent (28-30).

- (27) a. {Je dis que / On dirait que} [Conclusion (iii)], parce que [Conditionnelle].
 b. {#Je dis que / #On dirait que} [Conditionnelle], parce que [Conclusion (iii)].
- (28) a. (Je dis que / On dirait que) je suis allergique au lait, parce que si je bois du lait, je suis malade.
 b. (#Je dis que / #On dirait que) si je bois du lait, je suis malade, parce que je suis allergique au lait.
- (29) a. (Je dis que / On dirait que) il est très intelligent, parce que s'il travaille, il réussit à tous ses examens.
 b. (#Je dis que / #On dirait que) s'il travaille, il réussit à tous ses examens, parce qu'il est très intelligent.
- (30) a. (Je dis que / On dirait que) ses parents sont sévères, parce que si elle rentre après dix heures, elle est punie.
 b. (#Je dis que / #On dirait que) si elle rentre après dix heures, elle est punie, parce que ses parents sont sévères.

Ensuite, en général, un dialogue du type (31) est naturel tandis qu'un dialogue du type (32) ne l'est pas, comme en témoigne le contraste entre (33) et (34).

- (31) A : P.
 B : Comment tu le sais ?
 A : [Parce que + symptôme de P]
- (32) A : Q.
 B : Comment tu le sais ?
 A : #[Parce que + cause de Q]
- (33) A : Je suis allergique aux pollens.
 B : Comment tu le sais ?
 A : Parce que ces mois-ci j'arrête pas d'éternuer.
- (34) A : J'arrête pas d'éternuer.
 B : Comment tu le sais ?
 A : #Parce que je suis allergique aux pollens.

Or seules les dialogues correspondant à (35) sont naturels, les dialogues du type (36) étant exclus. Ce contraste n'est pas étonnant étant donné la relation asymétrique (24).

- (35) A : [Conclusions (iii)]
 B : Comment tu le sais ?
 A : [Parce que + Conditionnelle]
- (36) A : [Conditionnelle]
 B : Comment tu le sais ?

- A : #[Parce que + Conclusion (iii)]
- (37) A : Je suis allergique au lait.
B : Comment tu le sais ?
A : Parce que si je bois du lait, je suis malade.
- (38) A : Si je bois du lait, je suis malade.
B : Comment tu le sais ?
A : #Parce que je suis allergique au lait.
- (39) A : Il est très intelligent.
B : Comment tu le sais ?
A : Parce que s'il travaille, il réussit à tous ses examens.
- (40) A : S'il travaille, il réussit à tous ses examens.
B : Comment tu le sais ?
A : #Parce qu'il est très intelligent.
- (41) A : Ses parents sont sévères.
B : Comment tu le sais ?
A : Parce que si elle rentre après dix heures, elle est punie.
- (42) A : Si elle rentre après dix heures, elle est punie.
B : Comment tu le sais ?
A : #Parce que ses parents sont sévères.

3. 3 Les concessives

De la même manière dont Kida (2000) dégage les trois conclusions des conditionnelles, on peut considérer les conclusions qui peuvent être justifiées par les concessives du type *même* si *P*, *Q*. On constate alors des enchaînements tels que (43-45), qui correspondent respectivement aux conclusions (i-iii) des conditionnelles.

- (43) Même s'il fait beau demain, Pierre ne passera pas à la maison. Donc inutile d'aller faire des courses aujourd'hui.
- (44) a. Même s'il travaille, il ne réussira pas à cet examen. Donc ce n'est pas la peine qu'il travaille.
b. Même si elle rentre tard, elle ne sera pas punie. Donc elle peut rentrer tard.
- (45) Même si je bois du lait, je ne suis pas malade. Donc je ne suis pas allergique au lait.

Les conclusions R' en (43-45), que nous appelons respectivement conclusions (i'-iii'), peuvent être généralisées comme suit.

Conclusion (i)' : Comme en cas de conditionnelles, R' est identique à la conclusion justifiée par Q, qui est censé être vrai dans le contexte en question.

- (46) Même s'il fait beau demain, Pierre ne passera pas à la maison. Donc inutile d'aller faire des courses aujourd'hui.

P = Il fera beau demain.

Q = Pierre ne passera pas à la maison.

R' = Inutile d'aller faire des courses aujourd'hui.

L'argumentation exprimée par (46) est essentiellement identique à celle qui est illustrée en (47), dépourvu de P.

(47) Pierre ne passera pas à la maison. Donc inutile d'aller faire des courses aujourd'hui.

Q = Pierre ne passera pas à la maison.

R' = Inutile d'aller faire des courses pour le déjeuner demain.

Conclusion (ii)' : Si P est plus ou moins pénible, alors la conclusion R' est «ce n'est pas la peine de P», ou, ceci revient au même, «il est possible que $\neg P$ ». ³⁾ Par exemple, en (48a), il lui sera pénible de travailler. Si par contre $\neg P$ est plus ou moins pénible, alors la conclusion R' est «ce n'est pas la peine de $\neg P$ », ou «il est possible que P». En (48b), il lui sera pénible de ne pas rentrer après dix heures, c'est-à-dire de rentrer avant dix heures. Dans les deux cas ceci revient à dire «il importe peu de P ou non».

(48) a. Même s'il travaille, il ne réussira pas à cet examen. Donc ce n'est pas la peine qu'il travaille.

P = Il travaillera.

Q = Il ne réussira pas à cet examen.

R' = Ce n'est pas la peine qu'il travaille.

b. Même si elle rentre tard, elle ne sera pas punie. Donc elle peut rentrer tard.

P = Elle rentrera après dix heures.

Q = Elle sera punie.

R' = Il est possible qu'elle rentre après dix heures.

Conclusion (iii)' : La conclusion R est un résumé de la concessive *même si P, Q*.

(49) Même si je bois du lait, je ne suis pas malade. Donc je ne suis pas allergique au lait.

La proposition «je ne suis pas allergique au lait», si on suit l'idée de Kida (2000), pourrait être considérée comme un résumé de la concessive «Même si je bois du lait, je ne suis pas malade».

Une théorie sémantique adéquate a besoin de rendre compte de la relation entre les conclusions (i-iii) des conditionnelles et les conclusions (i'-iii') des concessives. Or Kida (2000) considère l'énoncé *si P, Q* comme un bloc sémantique indivisible. Il serait alors obligé de traiter *même si P, Q* de la même manière. Dans ce cadre théorique, on devrait donc simplement postuler les faits observés en (46-49) comme axiomes des concessives, les conclusions (i'-iii') caractérisant et définissant la sémantique de ces énoncés. La relation sémantique entre conditionnelles et concessives serait ainsi laissée de côté sans recevoir une explication satisfaisante.

3. 4 Typologie et didactique des langues

Dans le cadre de Kida (2000), ce sont exclusivement les conclusions (i-iii) qui définissent la sémantique des conditionnelles du français. Par ailleurs, les trois conclusions sont indépendantes les unes des autres. Par conséquent, cette approche n'exclut pas en principe les langues dont les conditionnelles ont des propriétés comme (50a-f). Le français est du type (50g).

- (50) a. Les conditionnelles sont associées seulement avec la conclusion (i).
 b. Les conditionnelles sont associées seulement avec la conclusion (ii).
 c. Les conditionnelles sont associées seulement avec la conclusion (iii).
 d. Les conditionnelles sont associées seulement avec les conclusions (i) et (ii).
 e. Les conditionnelles sont associées seulement avec les conclusions (i) et (iii).
 f. Les conditionnelles sont associées seulement avec les conclusions (ii) et (iii).
 g. Les conditionnelles sont associées avec les conclusions (i), (ii) et (iii).

De ce point de vue, on remarquera que l'approche de Kida (2000) a les conséquences A-H suivantes, qui chacune semblent soulever des difficultés d'ordre théorique.

- A. Dans ce cadre, on devrait rendre compte de la distribution déséquilibrée des langues concernant les propriétés en (50).
 B. Dans ce cadre, chaque fois qu'on apprend une langue étrangère, on devrait savoir auquel des types en (50) elle correspond.
 C. Dans ce cadre, la ou les conclusions autorisées par les conditionnelles devraient être enregistrées dans le lexique de chaque langue.
 D. Dans ce cadre, les dictionnaires qui ne contiennent pas les conclusions autorisées par les conditionnelles sont incomplets.
 E. Dans ce cadre, on n'est censé avoir appris le sens d'une forme conditionnelle que lorsqu'on a appris toutes les conclusions qu'autorise la conditionnelle qui contient cette forme conditionnelle.
 F. Dans ce cadre, le mécanisme par lequel les conditionnelles véhiculent les conclusions (i-iii) n'est pas essentiellement différent de celui par lequel les énoncés (51 a-b) véhiculent une «invitation» ou un «regret».
- (51) a. Si on allait au cinéma ?
 b. Si j'avais su!
- G. Dans ce cadre, le mécanisme par lequel l'énoncé japonais (52a) véhicule l'«obligation» n'est pas essentiellement différent de celui par lequel (52b) véhicule l'«obligation». Or les formes *nakereba dameda*, *nakereba naranai* et *nakereba ikenai* semblent constituer des «constructions» (cf. Fujii 2004).

- (52) a. Kimi ga zisyoku si-nakere-ba, komaru hito ga iru.
 tu NOM démission faire-NEG-si gêné personne NOM exister
 《Si tu ne donnes pas ta démission, il y a quelqu'un qui sera gêné.》
- b. Kimi wa ziyhoku si-nakere-ba {dameda / naranai / ikenai}.
 tu TOP démission faire-NEG-si {mauvais / ne-pas-tenir / ne-pas-aller}
 Lit : Si tu ne donnes pas ta démission, {c'est mauvais / cela ne tiendra pas / ça n'ira pas}
 《Tu dois donner ta démission.》

H. Dans ce cadre, on devrait apprendre, en utilisant des preuves négatives, que la concessive (53a) qui correspond à (52a) est grammaticale alors que la concessive (53b) qui correspond à (52b) ne l'est pas. Ceci susciterait un problème concernant l'acquisition des conditionnelles et des concessives.

- (53) a. Kimi ga zisyoku si-naku-temo,
 tu NOM démission faire-NEG-même-si
 komaru hito wa i-nai.
 gêné personne TOP exister-NEG
 《Même si tu ne donnes pas ta démission, personne ne sera gêné.》
- b. Kimi wa zisyoku si-naku-temo,
 tu TOP démission faire-NEG-même-si
 {??damedewa-nai / *naru / ??ikeru}.
 Lit : Même si tu ne donnes pas ta démission,
 {ce n'est pas mauvais / cela tiendra / ça ira}
 《Tu n'as pas besoin de donner ta démission.》

4 Conclusion

Nous avons présenté ci-dessus quatre inconvénients que rencontre l'approche de Kida (2000). Toutes ces difficultés viennent du fait que celle-ci postule la notion de conclusion comme primitive et rejette toute idée de représentation sémantique en faveur des notions argumentative d'argument et de conclusion. Toutefois, le recours à ces notions laisse inexplicables les différences entre les conclusions et la relation entre conditionnelles et concessives. Du point de vue linguistique, il faut d'abord rendre compte des différentes propriétés qu'ont les trois conclusions associées avec les conditionnelles, avant de les utiliser pour décrire la sémantique de ce type d'énoncés. Pour ce faire, il faut procéder dans l'autre sens : décrire d'abord la sémantique des conditionnelles sans faire référence aux autres énoncés et puis en déduire les conclusions auxquelles elles sont associées. Ceci fera l'objet d'une prochaine publication.⁴⁾

N. B. Le présent travail a été effectué avec l'aide d'une Subvention Scientifique du Ministère japonais de l'Éducation et de la Science (#17720079, 2005-2007).

[Notes]

- 1) Bien sûr le fait qu'un chat soit un mammifère vient de la taxonomie biologique qui, dépendante de ce qu'on sait à présent du monde extérieur, n'est pas nécessairement ou logiquement vraie. Il peut arriver en principe qu'un chat cesse d'être un mammifère, si l'on apprend que la taxonomie actuelle est fautive pour une raison ou pour une autre. Dans cette section, cependant, nous considérons la taxonomie actuelle comme un fait avéré.
- 2) Néanmoins, le dialogue suivant semble possible :
- A1 : Si tu dessines un chat, tu dessines un mammifère.
 B : Pourquoi ?
 A2 : Parce qu'un chat est un mammifère.
- Ceci suggère que la proposition «un chat est un mammifère» constitue la conclusion (iii) pour la conditionnelle A1. Mais il faut remarquer que dans ce cas la conditionnelle A n'est pas considérée comme analytiquement vraie. Sa validité dépend de la valeur de vérité de la proposition «un chat est un mammifère». Autrement dit, le dialogue ci-dessus n'est possible que si la conditionnelle peut être considérée soit comme vraie, soit comme fautive, selon que le chat est un mammifère ou non. La généralisation que nous défendons dans cette section ne concerne pas spécifiquement la conditionnelle A1, mais plus généralement la catégorie des conditionnelles analytiques. Si la conditionnelle A1 est considérée comme une conditionnelle synthétique, alors notre généralisation ne s'y applique plus.
- 3) $\neg P$: négation de P
- 4) Fujii (2004) analyse comme une implicature pragmatique la proposition qui correspond à la conclusion (ii) de Kida (2000). (Mais Fujii (2004) n'évoque pas Kida (2000).) Comme la notion d'implicature pragmatique se fonde sur la notion de représentation sémantique, l'analyse de Fujii peut servir d'argument en faveur de cette dernière.

[Références]

- Ducrot, Oswald. (1995) : «Les modificateurs déréalisants» *Journal of pragmatics* 24 : 145-165.
- Fujii, Seiko. (2004) : Lexically (un) filled constructional schemes and construction types : The case of Japanese modal conditional constructions, Miryam Fried & Jan-Ola Östman (eds.) *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective* (Constructional Approaches to Language Series Vol. 2.).
- Kida, Kôhei. (2000) : «*si to même* no imironteki ketugou kankei (Une combinatoire sémantique de *si* et de *même*)» *Bulletin d'études de linguistique française* 34, Société japonaise de linguistique française : 27-38.
- Ôkubo, Tomonori. (1999) : «'X wa X da' / 'Kono X wa X denai' no gongenai ronshou riron ni motodoku kousatsu (Une étude de 'X est X' / 'Ce X n'est pas X' basée sur la théorie de l'argumentation dans la langue)» *Gengobunkagaku (Étude de langue et de culture)* 8, Ôsakadaigaku gengobunkagakkai (Société de Langue et de Culture de l'Université d'Osaka) : 77-91.
- Ôkubo, Tomonori. (2000) : «Gizidougohanpukubun to gizimuzyunbun (Les pseudo-énoncés tautologiques et les pseudo-énoncés contradictoires)» *Bungakuronju (Travaux littéraires)* 49-4, Université Kansai : 23-40.